

J'el soussigne Francois Caignon Dulin
Et Comme De Vieho De Chas Et De Bouches
Savoie Le Cu De Gaulliaume troupe mon
Beau pere Du Village De Bannes Comme
De Graissac Savoie Et La somme De deux
Cents francs Et au tant moins du droit de
Legitime De Jeanne troupe mon épouse
Et Du pal Et Cu, du oute jour, fait a
Bannes Ce sis qualite mille huit cents
vingt huit Et Caignon Beau pere: 2004.